

PROPOSITION DE FORMATION **POST PERMIS AUTO**

Objectifs :

Renforcer les compétences acquises par les conducteurs des véhicules de la catégorie B en période probatoire par le suivi de l'ensemble de la formation.

Public concerné et prérequis

Premier permis obtenu depuis au moins six mois et au plus douze mois.

Ne pas avoir commis, durant la période probatoire, d'infractions ayant donné lieu à retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension du droit à conduire.

Modalité d'admission

- Être titulaire du permis de conduire
- Une e-photo (ANTS)
- Pièce d'identité ou carte de séjour
- Pièce d'identité parent pour les mineurs
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant (même nom, même prénom sur le justificatif de domicile, sur la pièce d'identité et sur l'attestation d'hébergement)

Qualification des intervenants

Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.) ou équivalent et d'une attestation de formation spécifique prévue par l'arrêté du 2 mai 2019 relatif à la formation requise pour l'animation de la formation complémentaire prévue à l'article L. 223-1 du code de la route, ou du Titre Professionnel Enseignant de la conduite et de la Sécurité Routière (ECSR)

Moyens pédagogiques et techniques

- Salle de cours équipée de moyens multimédias vidéo, tableau, feuille, styl

Effectifs

- Cours théoriques en présentielles collectives, effectif minimum 6 personnes et maximum 12.



167 Place Jean Monnet
01630 SAINT-GENIS-POUILLY
Tél : 04 50 56 29 62

MISE A JOUR LE 1 JANVIER 2025

Programme de formation

Module 1 : Présentation de la formation (1h) Objectifs, cadre pédagogique et réglementaire
Questionnaire d'entrée Échanges et expériences du groupe

- Module 2 : Se positionner face aux risques (1h45) Exploitation du questionnaire d'entrée Auto Évaluation et positionnement face aux autres
- Module 3 : Situations complexes (1h15) Comprendre et résoudre des situations complexes
- Module 4 : Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes (1h45) Situations types Élaboration de scénario et dangers potentiels
- Modules 5 : Choix de mobilité (1h) Se connaître Être sensible aux questions environnementales
- Module 6 : Bilan (15 minutes)

Sanction visée

Attestation de formation définie en annexe de l'arrêté du 2 mai 2019 relatif à la formation requise pour l'animation de la formation complémentaire prévue à l'article L.223-1 du code de la route.

Attestation d'engagement du participant

Durée de la formation

Une journée de 7 heures

Modalités d'évaluation des acquis

- Le stagiaire répond à un questionnaire d'auto-évaluation à l'oral en début de formation
- Feuille d'émargement
- Attestation d'engagement.

Tarif

A partir de 150€ ttc pour plus d'informations contacter l'auto-école

Amplitude horaire

Horaires du bureau : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00-17h00

Lieu de la formation :

167 Place Jean Monnet 01630 SAINT-GENIS-POUILLY

AUTO-ÉCOLE IKRAM DE GEX

Agrément : École de conduire E2300100140 / N° Déclaration d'activité : 84010318801

167 Place Jean Monnet 01630 Saint-Genis-Pouilly / Tel : 04 50 56 29 62

SIRET 97834628600013 / APE 8553Z

Email : autoecoleikram.pdg@gmail.com / Site internet : <https://www.autoecoleikrampdg.fr>



167 Place Jean Monnet
01630 SAINT-GENIS-POUILLY
Tél : 04 50 56 29 62

MISE A JOUR LE 1 JANVIER 2025

Accessibilités aux personnes en situation de handicap :

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier les possibilités de suivre cette formation, l'établissement quant à lui respecte les normes ERP en vigueur.

Notre référent Handicap a été formée pour vous accueillir et répondre au mieux à vos demandes : contactez-le par courriel à auto-école : autoecoleikram.pdg@gmail.com

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap :

Public en situation de handicap : toutes nos formations sont accessibles aux personnes handicapées (pour toute information, contactez notre référente handicap en agence afin de voir les modalités)

Contenu : selon la disponibilité des plannings des enseignants

AUTO-ÉCOLE IKRAM DE GEX

Agrément : École de conduire E2300100140 / N° Déclaration d'activité : 84010318801

167 Place Jean Monnet 01630 Saint-Genis-Pouilly / Tel : 04 50 56 29 62

SIRET 97834628600013 / APE 8553Z

Email : autoecoleikram.pdg@gmail.com / Site internet : <https://www.autoecoleikrampdg.fr>